



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie



A retenir

Développement des plantes

Les parcelles sont homogènes et les levées régulières au sein de tous les bassins de production.

MÉTÉO







	Station d'Albi		Station d'Auch		Station de Montauban		Station de Toulouse	
	Temp.*	Pluvio.*	Temp.*	Pluvio.*	Temp.*	Pluvio.*	Temp.*	Pluvio.*
Décembre	4,8°C	103,8 mm	6,4°C	72,8 mm	5,6°C	85,1 mm	6,3°C	74,9 mm
Janvier	8,5°C	115,9 mm	8,9°C	70,5 mm	9°C	97,1 mm	9,1°C	85,7 mm
Février (au 14/02)	3,4°C	25,1 mm	3,8°C	15,8 mm	3,8°C	10,2 mm	4°C	26 mm

* Temp. : température moyenne pour le mois (°C) / Pluvio. : cumul des précipitations du mois (mm)

Source : Infoclimat

Les mois de décembre 2017 et janvier 2018 ont été marqués par des conditions climatiques pluvieuses. A la station d'Albi, 103.8 mm de pluie ont été enregistrés en décembre et 115.9 mm en janvier, contre 13.4 mm et 31.8 mm l'an dernier à la même époque. Les températures ont également été particulièrement douces : à Montauban, la température moyenne enregistrée en janvier s'élève à 9°C, soit +5.4°C par rapport à 2017. Lors de la première semaine de janvier, plusieurs journées ont même dépassé les 17°C, notamment à Toulouse et Auch.

Prévisions du 16 au 21 février 2018 (source : MétéoFrance, secteur Toulouse Blagnac)

	Vendredi 16	Samedi 17	Dimanche 18	Lundi 19	Mardi 20	Mercredi 21
Températures°C	8 – 13	7 – 10	4 – 9	1 – 9	5 - 9	2 – 11
Tendances						
Vent (km/h)	5	10 – 20	5 – 15	5 – 10	5 – 15	10

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN
Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambres d'Agriculture du
Tarn et de Haute-Garonne,
ALINEA, CEFEL, Chambre
régionale d'Agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
Ministère de l'écologie, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto

STADES PHÉNOLOGIQUES

Sur l'ensemble des bassins de production et pour toutes les couleurs d'ail, les parcelles observées sont homogènes et les levées régulières.

Ail violet	Les stades observés s'étendent de 3/4 feuilles à 4/5 feuilles. Néanmoins, sur certaines parcelles plantées plus tardivement (fin novembre), les plantes ne présentent actuellement que 2 feuilles.
Ail blanc	Les stades observés s'étendent de 2/3 feuilles à 3/4 feuilles.
Ail rose	Le stade moyen des plantes est de 2/3 feuilles mais les stades observés s'étendent de 1/2 feuilles à 3/4 feuilles. En effet, les conditions climatiques pluvieuses du mois de décembre, avec des fenêtres de travail relativement courtes, ont entraîné un étalement des plantations jusqu'à la fin du mois de janvier. Les stades observés entre les plantations de début et de fin décembre sont très proches, les plantations de fin de mois ayant levé rapidement compte-tenu des températures douces. Sur certaines parcelles plantées tardivement (fin janvier), les plantes ne présentent actuellement qu'une seule feuille voire deux.

ÉTAT GÉNÉRAL DES CULTURES

• *Penicillium* (*Penicillium sp.*)

La pourriture verte, ou *Penicillium*, est une maladie de conservation. Les champignons qui en sont à l'origine ne persistent pas dans les sols. Ce sont en fait les spores de champignons, véhiculés par l'air, qui vont coloniser les bulbes lors de l'égrenage, la plantation, le stockage (contact avec du bois ou des bulbes portant des spores...)... Néanmoins, les contaminations sont la plupart du temps secondaires : elles vont être favorisées par des chocs, des blessures ou des manipulations brutales (*source* : CTIFL). La plantation de caïeux porteurs de spores, associée à des conditions favorables au développement du champignon à la plantation (sols secs, soufflés, mottés) se traduit par le développement d'une pourriture verte sur les caïeux, en début de cycle. Le développement de cette pourriture peut provoquer la mortalité des plantes avant même la germination. La plante peut néanmoins poursuivre son développement malgré l'infection (feuillage qui jaunit, développement réduit).

Au sein du réseau de parcelles, aucune attaque significative de *Penicillium* n'a été observée. Quelques symptômes ont néanmoins été signalés ponctuellement dans le Tam, mais à des fréquences ne dépassant pas les 1% de plantes atteintes et à des intensités d'attaque faibles, n'impactant pas le développement des plantes.

Évaluation du risque : La mise en place de l'irrigation au moment de la plantation, puis les conditions pluvieuses de décembre et janvier, ont permis de rappuyer les sols et ainsi de limiter la pression liée à la maladie. Pour rappel, il n'existe aucun moyen de lutte curative contre le *Penicillium*, la lutte contre cette maladie est donc uniquement prophylactique (voir BSV « Mesures prophylactiques » paru le 10 novembre).

• Mouches du semis (*Delia platura* et *Delia florilega*)

Plusieurs types de mouches sont susceptibles d'attaquer la culture de l'ail dans le Sud Ouest : la mouche de l'oignon et la mouche du semis. Néanmoins, les analyses réalisées jusqu'alors dans le cadre du BSV ont toutes permis l'identification de *Delia platura* et *Delia florilega*. **Il s'agit donc de mouches du semis et non de mouches de l'oignon.**

Dès leur sortie des œufs (pondus directement **dans le sol pour la mouche du semis**), les larves pénètrent dans les tissus, à la base des racines, et provoquent ainsi des dégâts sur jeunes plantes. Elles quittent ensuite la plante et s'enfoncent dans le sol pour se nymphoser et poursuivre leur cycle.

Les feuilles des plantes attaquées par les mouches se déforment et s'enroulent sur elles-mêmes. Un asticot peut être trouvé dans la plante. **Seule la première attaque de mouche est dommageable pour l'ail, les prochaines générations n'occasionneront pas de dégâts.**

Au sein du réseau de parcelles, aucun symptôme d'attaque de mouches n'a été observé. Néanmoins, des analyses réalisées dans le cadre du BSV sur mouches adultes piégées dans le Lautrecois fin janvier ont permis d'identifier *Delia platura*, mouche du semis.

Évaluation du risque : Pour rappel, il n'existe actuellement aucune méthode de lutte directe contre la mouche, la lutte contre ce ravageur est donc uniquement prophylactique (voir BSV « Mesures prophylactiques » paru le 10 novembre).

• Autre

Thrips : Les thrips sont des insectes de petite taille observés à l'aisselle des feuilles. Les adultes et les larves piquent les jeunes feuilles pour en prélever la sève. Des plages de décoloration et jaunissement sont alors visibles.

Des thrips sont observés sur les parcelles d'ail (toute couleur) suivies dans le Tarn, avec des niveaux de population très variables : de 3% des plantes avec quelques individus en moyenne, à 90% des plantes avec plus d'une dizaine observés ponctuellement et des symptômes sur feuillage.

Évaluation du risque : La nuisibilité des thrips en culture d'ail n'est pas avérée et les conditions climatiques pluvieuses leur sont défavorables. Pour rappel, à ce jour, il n'a pas été relevé de situations générant des impacts sur la culture (notamment rendement) directement imputables à cet insecte. Dans le Sud-Ouest, les niveaux de populations et de dégâts observés rendent la mise en place d'une lutte directe contre cet insecte exceptionnelle.

Thrips sur feuillage



La présence d'eau dans le cornet contribue à noyer les thrips



Photos CA81

Néanmoins, compte-tenu du stade peu avancé des plantes sur certaines parcelles (ail rose planté fin janvier et au stade 1 feuille notamment), l'observation des parcelles permettra d'évaluer l'évolution des niveaux de populations ainsi que le niveau de risque.

• Adventices

Les parcelles suivies sont propres et à ce jour, peu de levées sont observées.

❶ **Interventions mécaniques :** avec les conditions climatiques pluvieuses de décembre et janvier, des interventions mécaniques (binage, hersage) n'ont pas pu être réalisées. A ce jour, l'état des sols ne permet toujours pas le positionnement de ce type d'interventions.

Prochain BSV Ail le jeudi 15 mars 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Ail de la Chambre d'agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par les conseillers et techniciens des Chambres d'agriculture de Haute-Garonne, du Gers et du Tarn, du CEFEL, de la coopérative ALINEA, de l'OP APRM, d'Arterris et des Produits du Soleil.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.